

RAPPORT DE LA TRESORIERE

Année 2024

Je vais vous dire comme chaque année : c'est le printemps, les fleurs sont là, vous aussi et nous voilà donc à nouveau réunis pour clôturer formellement l'année comptable 2024.

Cette année nous avons fait un peu comme la Confédération, à savoir que nous avons réalisé un exercice meilleur que prévu. Nous terminons l'année avec un bénéfice de CHF 6'748.- alors que nous avions prévu un résultat à zéro, au pire un déficit modéré. Nous élaborons les budgets dès le dernier trimestre de l'année précédente et parfois à la fin il y a des écarts, dans un sens ou dans l'autre.

En 2024, deux éléments principaux expliquent cet écart favorable :

- **Les excursions** : Au vu des années précédentes, nous nous attendions à environ 45 personnes par excursion et pour finir ce fut une moyenne de 30 participants. Le montant de CHF 90.- demandé aux participants ne couvre qu'une partie du coût, le reste étant financé par Le Coteau. Du coup, vu la fréquentation inférieure au budget, nous avons dépensé environ CHF 4'000.- de moins que prévu sur ce poste.
- **Les charges des repas** : là, la fréquentation n'a pas faibli. L'an dernier nous avons décidé de ne pas augmenter les participations demandées pour les repas. Néanmoins, au vu du renchérissement des années précédentes, nous avions prévu large dans notre budget mais finalement les fournisseurs n'ont pas trop augmenté leurs tarifs. Pour finir, les charges des repas ont été inférieures d'environ CHF 2'800.- à ce que nous avons budgété.

Pour donner une vue d'ensemble de l'exercice

- Les frais de fonctionnement sont stables : environ CHF 7'800.-, comprenant les frais de notre assemblée générale, les cartes d'anniversaires que nous avons tant de plaisir à recevoir, les frais du bulletin et internet, assurances etc. Ils sont couverts par les cotisations.
- Concernant les activités : les recettes s'élèvent à près de CHF 33'000.- pour des charges de près de CHF 45'000.-
 - Les cours continuent à être appréciés et globalement, pour **l'instant**, les contributions des participants couvrent à peu près les frais.
 - La billetterie est à peu près à l'équilibre
 - Pour les autres activités, repas, goûters, excursions et divers les coûts soit CHF 29'000.- excèdent les recettes de près de CHF 13'000.-

C'est grâce aux subventions de nos communes que nous pouvons proposer ces activités à des tarifs modérés. Un grand merci pour leur soutien fidèle au fil des années.

Je mentionnerai encore un point au sujet de la **Fiscalité des associations**. Chaque année, nous sommes tenus de remplir une déclaration d'impôts, même si nous ne sommes pas taxables. En lien avec l'Administration fiscale cantonale (AFC), au sujet de l'exonération fiscale des associations, l'AFC a informé notre Fédération que leurs procédures ne permettaient pas de donner une exonération collective à un groupe d'associations. De ce fait, notre Fédération a demandé à ce que chaque association s'estimant éligible pour l'exonération fiscale fasse elle-même une demande en bonne et due forme. Nous avons effectué cette demande en septembre 2024 et attendons à ce jour leur décision.

Je reste à votre disposition pour toute question.

LE COTEAU
Association de seniors
Claude Hildebrand
Trésorière